Image not found or type unknown

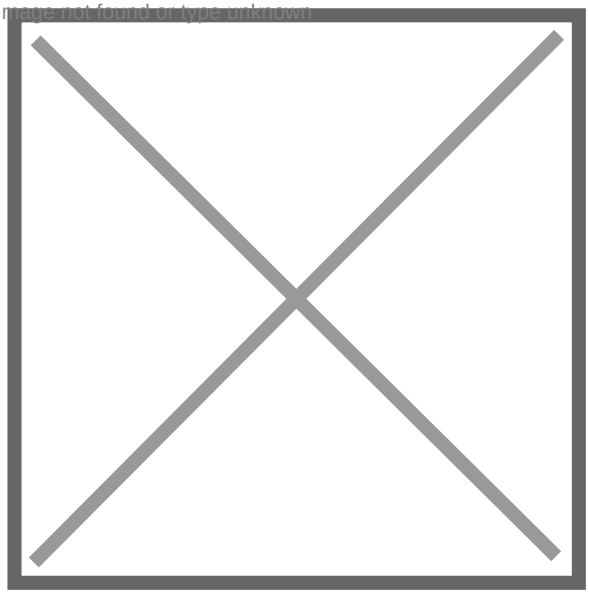

Accusation par un site web

Par **dominique**, le **21/10/2009** à **18:02**

Bonjour,
je suis pompier volontaire, et un pompier de mon centre en accident de travail est actuellement en conflit avec notre hiérarchie et il viens de faire un site ou il accuses toutes les pompiers de ma caserne de choses plus extravagantes les que les autres, que faire je joint l'adresse du site en question.

http://www.scandalesinfo.com/accueil/index.html et celui-ci avec les nom en plus http://ponsonjeanclaude.blogspot.com/

Merci à vous cordialement dominique

Par **frog**, le **21/10/2009** à **20:16**

[citation]il accuses toutes les pompiers de ma caserne de choses plus extravagantes les que les autres[/citation]

Extravagantes, peut être. Mais fausses pour autant ?

Par **dominique**, le **25/10/2009** à **21:06**

est oui bien sur fausse comment peut ton imaginer un seul instant que ce soit vrai

Par **frog**, le **25/10/2009** à **22:06**

En mettant les pieds dans certains centres d'incendie et de secours d'hexagone par exemple... Ces mêmes centres où les SP congèlent la pisse de copains clean pour pouvoir s'en servir pour les prélèvements, afin que leur taux de THC ne soit pas détecté.

Dans le meilleur des cas, ce n'est pas partout comme ça en France, dans le pire des cas, tu fais un peu l'autruche pour ne pas savoir que ce genre de pratiques sont répandues et pas vraiment secrètes, connues des offs et offs sups. Enfin qu'importe :

Pour répondre à la question initiale, il suffit que la hiérarchie dépose plainte pour diffamation...

Mais comme le mec semble avoir pas mal de documents lui permettant de démontrer que ses propos n'ont rien de mensonges à proprement parler, ça risque de ne pas donner grand chose. Il grossit peut être le trait, mais ça n'a pas l'air d'être tout blanc d'un côté et tout noir de l'autre. Si jusqu'à maintenant personne n'a rien fait, c'est peut être par volonté de ne pas trop ébruiter l'affaire ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés